N.º 39.

Ill.mo Sr.

Ao conhecimento de V.Ex.ª levo a Nota de copia inclusa que me passou M.r de la Forsonnays exigindo que houvesse eu de satisfazer ás despezas que a Náo D. João VI fez aos Armazens Reaes durante a sua demora no Porto de Brest.

Julgando que não competia ao Governo Imperial o embolso de taes despezas por ser aquella Náo Portugueza, e a commissão de que fois encarregada meramente relativa ao Reino de Portugal, respondi ao Ministro dos Negocios Estrangeiros nos termos constantes da copia igualmente junta, parecendo-me que ao Representante de S. M. Fidelissima nesta Corte tocaria pertencia o desempenho d'aquelle dever.

O Ministro concordou com a minha opini=
=ão, porquanto longe de insistir no praça=
=mento em questão, pelo que se dirigio ao Ini=
=carregado de Negocios de Portugal para
aquelle fim, e assim ficou terminado por
minha parte este negocio.

Deos guarde á V.ª Paris em 01.º de Julho 1828.

Ill.mo e Ex.mo Sr. Marquez de Aracaty.

João Antonio Pereira da Cunha

Copie.

Paris le 9 Mai 1828.

Monsieur le Chevalier, M.r le Ministre de la Marine me transmet un état appréciatif des munitions navales délivrées des magasins de la Marine Royale au Vaisseau Brésilien le Jean VI, pendant sa relâche à Brest en 1827. La Dépense totale s'élève à 12,069 f.cs 80.cs J'ai l'honneur, M.r le Chevalier de vous adresser cet état: veuillez, je vous prie donner des ordres pour que la somme avancée pour le compte de votre Gouvernement soit promptement remboursée à la Caisse du Ministère de la Marine, afin qu'elle puisse être portée au crédit de cette administration avant la clôture de l'exercice. J'ai l'honneur d'être &c (Signé) F.ts de la Ferronnays. —

M.r le Chev.r da Cunha, Chargé d'Affaires du Brésil.

Pour copie conforme.

Alexandre Borges de Barros.

Paris le 22 Mai 1828, M.r le C.te j'ai reçu la lettre que V.E.ce m'a fait l'honneur de m'adresser le 9 de ce mois en me donnant communication de l'état appréciatif que M.r le Ministre de la Marine lui avait transmis des munitions navales délivrées des magasins

de la Marine Royale au Vaisseau Portugais le Jean 6 pendant s'est attaché à Brest l'année dernière. J'ai l'honneur de répondre à Votre Ex.ce que le Jean 6 étant un vaisseau du Gouvernement Portugais, et la Commission dont il était chargé ayant été entièrement relative au Portugal, je ne dois pas prendre part dans une affaire qui appartient au Chargé d'Affaires de ce Royaume. Après, Vl. le Cte. les assurances de la Chv.ie de Cunha. S. Ex.ce Mr. le Gte. de la Ferronays.

Pour copie conforme

Alexandre Borges de Barros